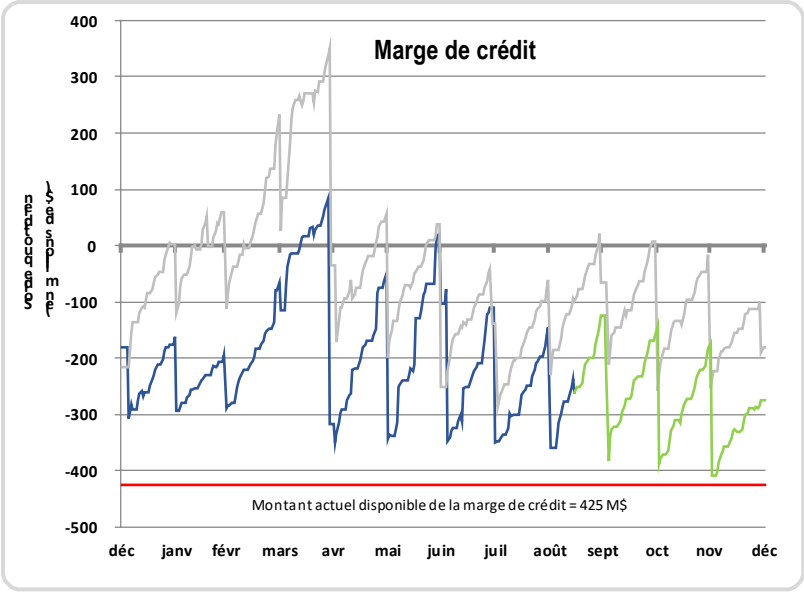
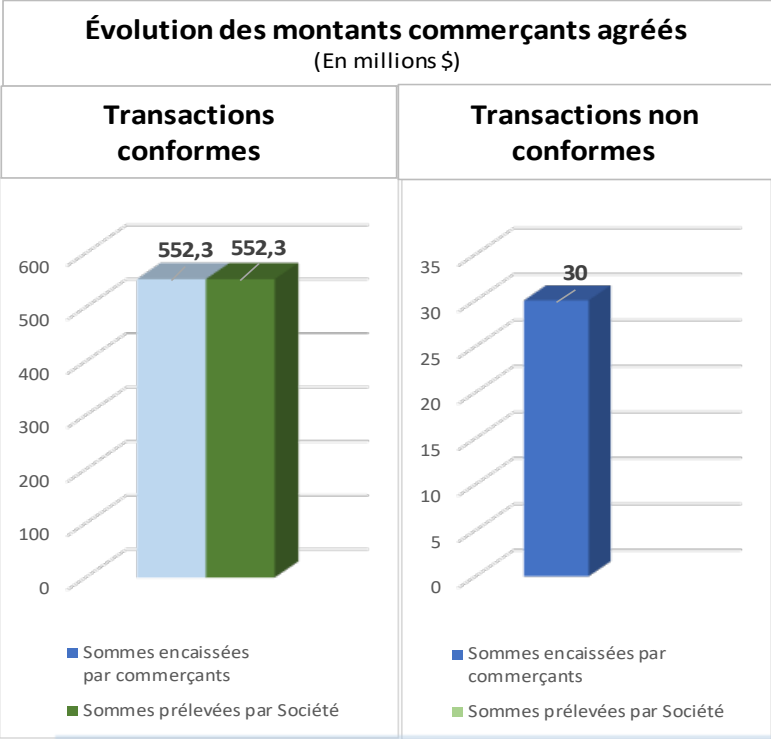
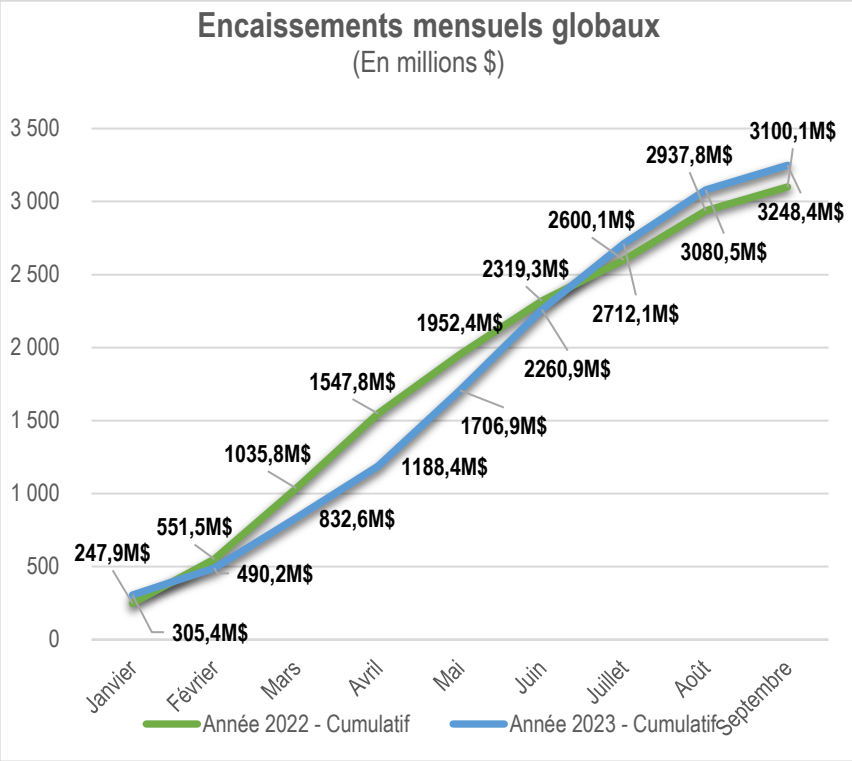




Encaissements globaux - Selon les relevés bancaires (M\$)

	2022		2023		Variation	
	Cumulatif		Cumulatif		Cumulatif	
Janvier	247,9 M\$	247,9 M\$	305,4 M\$	305,4 M\$	57,5 M\$	57,5 M\$
Février	303,6 M\$	551,5 M\$	184,8 M\$	490,2 M\$	(118,8) M\$	<61,3 M\$>
Mars	484,3 M\$	1035,8 M\$	342,4 M\$	832,6 M\$	(141,9) M\$	<203,1 M\$>
Avril	512,0 M\$	1547,8 M\$	355,8 M\$	1188,4 M\$	(156,2) M\$	<359,4 M\$>
Mai	404,6 M\$	1952,4 M\$	518,5 M\$	1706,9 M\$	113,9 M\$	<245,5 M\$>
Juin	366,9 M\$	2319,3 M\$	554,0 M\$	2260,9 M\$	187,1 M\$	<58,4 M\$>
Juillet	208,8 M\$	2600,1 M\$	451,2 M\$	2712,1 M\$	170,4 M\$	112,0 M\$
Août	337,7 M\$	2937,8 M\$	368,4 M\$	3080,5 M\$	30,7 M\$	142,7 M\$
Sept (au 13 sept)	162,3 M\$	3100,1 M\$	167,9 M\$	3248,4 M\$*	5,6 M\$	148,3 M\$
Totaux	3 100,1 M\$		3 248,4 M\$		148,3 M\$	
Indexation 5%	3 255,1 M\$				(6,7) M\$	

Nous avons atteint 100% du 552,3 M\$ à remettre à RQ. 30 M\$ de transactions mises de côté reste à prélever.

FAITS SAILLANTS

- Le volume d'encaissements a atteint le niveau de 2022. Cependant, différents éléments viennent impacter la trésorerie et la situation demeure sous surveillance :
 - Sommes dues à Revenu Québec
 - À ce jour, encaissements de **552,3 M\$**, soit **100 %** du total perçu par les commerçants
 - Revenus de la Société à prélever chez les commerçants pour les transactions mises de côté
 - Les déclarations de transactions mises de côté (**9 961** transactions), **estimées à 30,0 M\$**, seront envoyées aux commerçants le 27 septembre
 - Perte de revenus relative aux transits gratuits offerts aux commerçants pendant la période de fermeture (**2,7 M\$**)
 - Comptes clients : Remboursements à faire aux clients (estimation en date du 10 septembre : **23 M\$** pour un total de 1099 000 clients)
- Selon les prévisions et si le plan de prélèvements des taxes est respecté, la **marge de crédit est suffisante** pour faire face aux besoins de trésorerie et la Société respecte son régime d'emprunt.

* Dernière lecture 17 août : 2 909,0 M\$ ↑ 339,4 M\$

Calendrier de récupération chez les commerçants

Semaines	M\$ prévu	Date transmission listes aux commerçants pour validation	Date de prélèvement par la SAAQ
Transactions conformes			
11 mars au 9 juin	421,7 ✓	29 mars au 22 juin ✓	14 avril au13 juillet ✓
10 au 19 juin	35,7 ✓	13 juillet ✓	25 juillet ✓
16 février au 10 mars	100,6 ✓	9 août ✓	13 septembre ✓
Moins : Immatriculation prélevée à même le montant de TVQ pour la période du 18 mars à aujourd'hui	(5,7) ✓	S/O ✓	8 mai à aujourd'hui ✓
Total	552,3	100 % des sommes dues à Revenu Québec récupérées	

Transactions non conformes			
Transactions mises de côté *	Estimation 30,0	27 septembre	à venir
Total	30,0		

* Les prochaines étapes permettront de régulariser les **9 961 transactions** qui ont été mises de côté, estimées à 30 M\$.
Le montant final sera connu à la fin de l’analyse des transactions.

Plan de récupération de la TVQ

Plan détaillé	Échéancier 2023 - 2024
Récupération des sommes perçues par les commerçants Retour à la normale Finaliser l'analyse des transactions mises de côté Envoyer aux commerçants le fichier des transactions mises de côté Obtenir la confirmation des commerçants des sommes de TVQ encaissées	20 juin ✓ Septembre 27 septembre 6 octobre
	En cours de révision
	Septembre Octobre
	Fin septembre Octobre Novembre Novembre
Redressement des dossiers Collaborer à la production de l'avenant à l'entente avec Revenu Québec Identifier les sommes non perçues dont la perte sera assumée par la SAAQ Concilier avec Revenu Québec les écarts des clients Envoyer les remboursements aux clients Transmettre aux commercants le solde des comptes à payer de leurs clients + Obtenir confirmation des sommes que les commerçants acceptent de payer pour leurs clients + Prélever les sommes confirmées Envoyer les factures aux clients pour les montants qu'ils doivent payer Relancer les clients Transférer les cas litigieux à Revenu Québec	Novembre Novembre Novembre Décembre Janvier Février